nous venons d'exposer que nous devons constater la baisse qui s'est produite. Notre marché est actuellement très calme et les prix qui se pratiquent pour les soies sont de quelques francs au-dessous de ceux que nous avons indiqués au début de cette revue et que nous avons mentionnés pour faire connaître les cours maxima qui ont été atteints depuis notre dernier bulletin.

Les ouvrées ont perdu moins de terrain que les grèges et se maintiennent à peu près au même niveau, grâce aux besoins de la fabrique d'étoffes qui bat en plein et a du pain sur la planche pour toute la saison d'été. Le moulinage suffit à peine aux besoins de la consommation, ses prix de façon ont considérablement augmenté et ils souffrent dans leur production de la grande sécheresse que nous avons. Le peu de pluie tombée ces jours-ci a été insuffisante pour augmenter les cours d'eau.

Nous devons faire connaître que la Chambre de commerce d'Alexandrie a publié qu'à partir de cette année, elle s'agrégerait les marchés d'Acqui, d'Asti, de Casale, de Novi et de Tortona pour la formation des moyennes de son propre marché de cocons, en formant une moyenne pour chacune des qualités : jaune pur, croisé blanc jaune et japonais vert blanc.

Le change est à 104.40. A. G.

(*Chambre de commerce française de Milan.*)

NOUVELLES DU JOUR

M. Develle et le Président du Conseil

Paris, 13 mai. — L'officieux *Courrier du Soir* annonce que M. Develle a eu, ce matin, au sortir de l'Elysée, une longue conférence avec M. Dupuy, président du Conseil.

L'incident de la frontière siamoise

Paris, 13 mai. — Le regrettable incident qui vient de se produire à la frontière siamoise serait, dit le *Courrier du Soir*, imputable à l'imprévoyance et à la légèreté dont a fait preuve le chef de l'expédition envoyé à l'Ile de Kong.

Après avoir installé, sans coup férir, la compagnie de tirailleurs annamites placés sous ses ordres, ce jeune fonctionnaire n'eut pas d'autre souci que de rédiger un bulletin triomphal et s'endormit sur ses trop faciles lauriers pendant qu'autour de lui s'agitaient les populations et que s'ourdissait le complot dont les dépêches d'aujourd'hui nous ont annoncé le succès.

Voilà donc peut-être une nouvelle expédition rendue nécessaire, parce que notre résident supérieur au Cambodge a voulu fournir à son chef de cabinet l'occasion de se distinguer et de « décrocher » un titre de résident que M. de Lanessan devra rapporter en même temps que ses félicitations si peu justifiées.

Un article de M. Millevoye dans la « Libre Parole. » — « Demain. » — Le péril allemand.

Paris, 13 mai. — La *Libre Parole* publie un article ému de M. Millevoye intitulé : *Demain*, faisant appel à l'union de tous les Français en face du péril allemand. En voici quelques lignes :

« Demain l'injure, la menace, la provocation allemande vont parler clairement, brutalement peut-être. Puisqu'un geste irrité peut suffire à précipiter le choc de dix millions de poitrines humaines, la France doit méditer le péril et le devoir ».

Mise en liberté des détenus de Ste-Pélagie

Paris, 13 mai. — Les détenus de Ste-Pélagie, Zevaco, Duret, Remjean, Renouard, de Sainte-Croix ont été mis en liberté ce soir à 5 heures et demie.

Aux prochaines élections. — Les candidatures

Paris, 13 mai. — M. Guesde abandonnerait Marseille devant les nombreuses compétitions socialistes qu'il rencontre et se présenterait à Roubaix.

M. Camille Pelletan, actuellement député d'Aix, solliciterait les suffrages d'une circonscription parisienne.

Une panthère échappée d'une ménagerie à Paris

Paris, 13 mai. — Ce matin, à 5 heures, une panthère s'est échappée d'une ménagerie, installée boulevard Garibaldi.

L'animal n'a été repris qu'au bout d'une heure et demie. Dans sa course à travers les rues, la panthère a rencontré un chien de boucher auquel d'un coup de patte elle a enlevé la moitié de la tête.

Ajournement des élections municipales en Espagne

Madrid, 13 mai. — De nombreux groupes stationnent autour de la Chambre.

Quelques arrestations ont été opérées. Une grande surveillance est exercée. La police a dû dégaîner; on ne signale aucun blessé. La tranquillité est rétablie.

Le pétard qui a été trouvé dans la matinée d'hier aux abords de la Chambre était rempli de sable; c'est l'œuvre d'un mauvais plaisant.

L'attitude de la Chambre fait présager de graves événements.

La *Gazette* publie un décret royal ajournant les élections municipales qui devaient avoir lieu demain, jusqu'au moment où le projet de loi soumis à la délibération de la Chambre et relatif au renouvellement ordinaire des municipalités sera voté.

Madrid, 13 mai. — Les députés républicains avaient, dans une réunion, décidé par 41 voix contre 40 de se retirer de la Chambre jusqu'à ce que les intérêts de la patrie réclament leur présence au Parlement.

M. Pi, au nom des républicains, a fait une déclaration dans ce sens à la Chambre.

M. Sagasta a répondu que les républicains n'auraient aucun motif de prendre une telle résolution.

Les républicains ont alors quitté la Chambre, laquelle a ensuite adopté, par 232 voix contre 7, le projet tendant à l'ajournement des élections municipales.

La séance a ensuite été levée sans incident.

Le calme était complet dans la rue.

La commission des caisses d'épargne

Paris, 13 mai. — La commission sénatoriale des caisses d'épargne a terminé le premier examen du projet. Elle a réservé les articles se rapportant à l'emploi de la fortune personnelle des caisses d'épargne et à la composition de commission supérieure de ces caisses. Elle ne se prononcera sur ces points qu'après avoir entendu le ministre.

Les « Quat'z Arts » et « Fin de Siècle »

Paris, 13 mai. — L'instruction ouverte sur la demande de M. le sénateur Bérenger, à l'occasion de scènes qui se seraient produites aux bals des *Quat'z-Arts* et *Fin de Siècle*, est terminée. M. le juge d'instruction Couturier va communiquer son dossier au parquet.

Il rendra ensuite une ordonnance renvoyant en police correctionnelle sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur un certain nombre de danseuses qui ont figuré dans ces deux bals, sous des costumes trop déshabillés.

M. Couturier a éprouvé quelques difficultés à mener à bonne fin son instruction. En effet, dans de pareilles affaires, les témoins ont l'habitude de se dérober. Cependant le juge a triomphé de ces difficultés.

En ce qui concerne le bal des *Quat'z-Arts*, il a interrogé directement les danseuses, cause du scandale. Ces dames ont fini par presque tout avouer.

Pour le bal *Fin-de-Siècle*, l'instruction aurait probablement échoué si le hasard n'avait envoyé, parmi les spectateurs, un photographe amateur qui avait emporté avec lui son appareil et du magnesium. L'amateur a pu prendre ainsi des photographies qui constituent actuellement des pièces à conviction.

L'affaire des bals des *Quat'z-Arts* et *Fin-de-Siècle* viendra à la 10e chambre correctionnelle.

Me Lagasse défendra tout un groupe de prévenus.

Un nouveau complot nihiliste

St-Pétersbourg, 13 mai. — La police russe mise par diverses circonstances sur la voie d'un nouveau complot nihiliste a opéré ces dernières semaines de nombreuses arrestations politiques à Saint-Pétersbourg et en province.

M. Floquet renoncerait à toute candidature

Paris, 13 mai. — La *France* annonce que M. Doumer, ancien chef de cabinet de M. Floquet, renoncerait à se représenter dans l'Yonne, où il avait été élu député dans les circonstances que l'on sait.

M. Doumer poserait sa candidature aux prochaines élections dans la 1re circonscription du 2e arrondissement, que lui abandonnerait M. Floquet, qui en est actuellement le député.

L'ancien président de la Chambre, croyant avec raison sa réélection compromise par suite du rôle qu'il a joué dans le Panama, voudrait au moins céder la place à une de ses créatures et ne négligerait rien pour assurer le succès de son ancien secrétaire.

Faux bruit de la démission de M. Develle

Paris, 13 mai. — Un journal du matin a annoncé que M. Develle avait donné sa démission de ministre des affaires étrangères, à la suite de dissentiments avec le président du conseil.

Cette nouvelle est absolument démentie par les organes officieux.

Au conseil des ministres

Paris, 13 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

LE BUDGET DE 1894

Ils se sont particulièrement occupés du budget de 1894.

L'équilibre a été obtenu grâce à des réductions opérées sur les dépenses des différents ministères.

Sur les 158 millions formant le total des sommes qui figurent au chapitre de la garantie d'intérêt des compagnies de chemins de fer, 107 millions seront inscrits au budget ordinaire et 51 au budget extraordinaire.

L'exposé des motifs du projet de budget ne sera arrêté que dans le conseil de lundi prochain et le budget sera déposé le même jour à la Chambre.

La mission Maistre

M. Maistre, le hardi explorateur, est arrivé hier vendredi à Pauillac avec ses 5 compagnons. Sa grand'mère, son père, sa mère, toute sa famille attendaient le jeune explorateur.

La mission a livré deux combats aux indigènes mais n'a perdu aucun Européen. M. Briquet a cependant été effleuré par une zagaie qui a transpercé son domestique nègre à ses côtés.

Interrogé sur l'aspect des pays traversés, l'explorateur a répondu :

« Nous rencontrâmes une forêt absolument déserte, mais dans certaines régions, celles de Sarras entre autres, il y a des cultures de 100 à 1000 hectares en un seul tenant, et nous avons marché pendant des heures entières à travers des pays admirablement cultivés.»

L'épiscopat belge et la question sociale

NN. SS. les évêques de Belgique, lisons-nous dans le *Courrier* de Bruxelles, effrayés des dangers de la situation actuelle, des divisions si regrettables qui ont surgi entre catholiques au milieu des meilleures intentions, préoccupés surtout des attaques imprudentes et si souvent injustes dirigées contre les patrons et les classes supérieures, inquiets aussi au sujet de théories nouvelles qui ne tendent à rien moins qu'à bouleverser l'enseignement traditionnel de l'Eglise, vont publier une instruction collective spéciale sur ces graves questions.

Elle serait déjà publiée si Mgr l'évêque de Liège n'était en ce moment hors du pays, à Jérusalem, au Congrès eucharistique.

La prochaine Encyclique

Rome, 13 mai. — On a annoncé que le Pape préparait une Encyclique en faveur du désarmement. En réalité, le Pape travaille à une deuxième Encyclique sur la question sociale, dans laquelle il fera allusion au mal que causent les armements aux classes laborieuses, en privant les familles de leurs soutiens naturels.

Le désarmement

Dans les cercles politiques de Saint-Pétersbourg, on s'entretient beaucoup de l'entrevue de l'empereur Guillaume avec le Pape; on continue à croire que la question du désarmement a été le principal sujet traité; on conclut que la Triple alliance serait de moins en moins solide.

Un siècle et demi de dévouement

Trois Religieuses de la Miséricorde viennent de célébrer ensemble leurs noces d'or à l'Hôtel-Dieu Saint Julien de Château-Gontier, où, depuis cinquante ans, elles passent leur vie au service des malades et des pauvres.

Une circulaire ministérielle aux Compagnies de chemins de fer

Paris, 13 mai. — Le ministre des travaux publics a adressé la circulaire suivante aux administrateurs des compagnies de chemins de fer :

« Messieurs, on a cherché à propager une brochure intitulée : *Les employés de chemins de fer*, signée Mesmard, dont certains passages constituent un véritable outrage à la patrie.

» Aux termes du décret du 5 mars 1852, le personnel actif des voies ferrées est soumis à la surveillance de l'administration supérieure qui a le droit, les compagnies entendues, de requérir la révocation des agents.

» Je crois devoir, en conséquence, vous inviter à me signaler tout agent qui propagerait la susdite brochure et prononcer sa radiation ou son licenciement.

» Veuillez, etc. » (Signé) : VIETTE. »

Le duel Klotz-d'Elva

Paris, 13 mai. — L'incident Klotz-d'Elva n'a pas été clos, comme on avait pu le croire, par l'arbitrage dont la décision a été rendue l'autre jour.

A la suite d'une lettre injurieuse adressée par le vicomte d'Elva à M. Klotz, celui-ci a chargé MM. Aurélien Scholl et Edouard Lebey de lui demander une réparation par les armes. M. d'Elva a constitué comme témoins le comte de Dion et le marquis de Morès.

Une rencontre ayant été considérée comme inévitable, elle a eu lieu hier, à trois heures, dans les environs de Paris.

Après trois reprises, pendant chacune desquelles M. d'Elva a été légèrement atteint au menton et à la main, les témoins, sur l'avis du médecin, le docteur Paul Berger, ont arrêté le combat.

La reine d'Angleterre

Paris, 13 mai. — A l'ambassade d'Angleterre, on dément, de la façon la plus catégorique, que la reine d'Angleterre songe à abdiquer, ainsi que le prétendaient certaines dépêches particulières arrivées hier soir à Paris et que nous vous avons signalées sous toutes réserves.

On estime à l'ambassade que cette nouvelle à sensation, quoique partie de Londres, est l'œuvre de la spéculation allemande et a pour but quelques coups de bourse.

Grand incendie au Havre

Havre, 13 mai. — Un incendie s'est déclaré, hier, dans la fabrique de briquettes Tinel, rue du Canal, à Honfleur, occupant environ 50 ouvriers.

Le feu a pris dans une chaufferie. Le bâtiment a été détruit. Les dégâts sont importants. Les pompiers se sont rendus maîtres du feu après deux heures de travail.

Terrible incendie à Metz. — Quatre victimes

Metz, 13 mai. — Cette nuit, à trois heures du matin, le feu a pris dans une maison de la rue Paradis.

Trois femmes ont péri dans les flammes ; en outre, une femme s'est tuée en sautant du cinquième étage.

Les élections générales en Allemagne

Berlin, 13 mai. — Le *Vorwaerts* publie une lettre confidentielle du prince Albert de Prusse, régent du duché de Brunswick, préconisant la réconciliation entre l'empereur et le prince de Bismarck.

Il fait suivre cette publication de la réflexion suivante : « Cette lettre prouve qu'on songe à rappeler le prince de Bismarck. On trouve le chancelier de Caprivi trop tiède.

» Electeurs, soyez sur vos gardes. »

L'ÉLEVAGE DU MOUTON EN EUROPE

D'après les statistiques relevées par M. S. Barville sur la production des animaux de ferme en Europe, l'élevage du mouton semble être en décroissance.

Le nombre d'animaux de la race ovine était, en 1889, de 187,420,000 têtes. Il y a une cinquantaine d'années il était supérieur. En France, les chiffres ont baissé depuis 1830. A cette époque nous produisions 29 millions de moutons; pareil nombre se rencontre en 1860, mais les dernières statistiques n'en accusent que 22,630,000.

La diminution a été plus grande encore en Angleterre, où de 44 millions le nombre des moutons est tombé à 33 en soixante ans. La production ovine en Allemagne est restée à peu près stationnaire.

Cependant elle s'est un peu accrue depuis cinquante ans : de 17 millions de bêtes, elle a passé à 19 millions. Mais c'est la Russie qui a vu le nombre de ses moutons augmenter considérablement; le chiffre en a plus que doublé. En 1830, on comptait en effet dans l'empire moscovite environ 27 millions de moutons; on s'en trouve pas moins aujourd'hui, de 48,220,000.

Le pays qui possède le plus de moutons, relativement à sa surface, est l'Angleterre (93 par kil. carré); puis la Bulgarie, qui n'en compte que 8 millions environ, en a 90 par kilomètre carré; la Serbie, 75; la France, 42; l'Allemagne, 35. En Belgique, on élève peu le moutons, puisqu'on ne compte que 12 têtes par kilomètre. Quant à la Russie, elle vient presque en dernier rang avec 8 têtes par kilomètre, malgré ses 48 millions.

Calculerons-nous d'après le nombre d'habitants ? On trouve alors, pour 100 habitants : 150 moutons en Grande-Bretagne ; 59 moutons en France ; 11 moutons en Suisse ; 195 moutons en Serbie ; 281 moutons en Bulgarie. C'est donc dans ces deux derniers pays, auxquels il est bon d'ajouter la Grèce, où l'on trouve 167 moutons par 100 personnes, que l'on consomme le plus de représentants de la race ovine.

SOUVENIR DU DAHOMEY

Lorsque le commandant Frolier eut pris sa retraite, il s'adonna exclusivement à l'instruction de ses enfant. Il se retira à Paris dans un modeste appartement de la rue de l'Université, car il n'était pas riche.

S'il avait beaucoup d'affection pour sa fille, Louise, une blonde mignonne qui comptait seize printemps, il éprouvait cependant une secrète préférence pour son fils, Henri, un beau garçon de dix-huit ans qui préparait son admission à Saint-Cyr. Au prix des plus grands sacrifices, il l'avait mis dans un des meilleurs lycées de Paris où le futur officier avait fait de brillantes études. Plus sérieux qu'on ne l'est d'habitude à son âge, Henri avait compris dans quelle situation ses parents se trouvaient et il s'était livré au travail avec ardeur; il fut reçu dans un très bon numéro; il sortit de l'Ecole un des premiers et il choisit l'infanterie de marine.

Le commandant, tranquillisé sur l'avenir de ce fils dont il était fier, se décida à goûter un repos bien mérité, mais l'enfant resta l'occupation de toutes ses pensées; et dans le petit ménage où l'on économisait encore afin de permettre au jeune sous-lieutenant de faire bonne figure dans son régiment, il demeura l'objet de toutes les conversations.

Il revenait de temps en temps, chaque fois qu'il pouvait obtenir une permission. L'expédition du Dahomey fut décidée, sa compagnie reçut l'ordre de s'embarquer aussitôt; il n'eut pas même le loisir de faire ses adieux à ses parents. Il partit enchanté. Il venait d'être promu lieutenant et se trouvait dans les meilleures conditions pour commencer une campagne. Le commandant partageait sa joie : il pouvait se distinguer, conquérir un grade sur le champ de bataille, se signaler à l'attention de ses chefs. La mère et la sœur ne songaient qu'aux dangers qu'il allait courir; le commandant les rassurait : il avait guerroyé pendant quatre ans au Mexique, il n'en était pas mort, que diable !

A partir de ce jour, le commandant suivit avec attention les opérations du colonel Dodds; la carte à la main, il marquait chaque étape franchie par la vaillante petite colonne et lorsque le colonel de Vandoire, son ancien chef de corps, en retraite comme lui, venait lui rendre visite, il discutait avec lui le plan de campagne et tous deux formaient des vœux pour la réussite de l'armée française et pour l'avenir du lieutenant.

Au début, Henri écrivit souvent. La colonne avançait lentement mais sûrement au milieu de mille difficultés ; les Dahoméens se défendaient bien et possédaient des fusils de provenance européenne. Ce n'étaient pas des ennemis à dédaigner. Soudain, les lettres cessèrent; sans doute au fur et à mesure que la colonne gagnait du terrain, les communications avec la côte devenaient plus difficiles.

Les deux femmes étaient inquiètes.

Le commandant plaisantait :

— Il a bien autre chose à faire que de vous écrire, répétait-il ; les femmes sont étonnantes !

Effrayée de ce silence, la mère, sans rien dire, se rendit au Ministère de la marine. Dès qu'elle se nomma, un chef de bureau la fit entrer et, avec mille précautions, il lui apprit qu'un télégramme arrivé la veille annonçait la mort du lieutenant Henri Frolier tué dans un engagement.

La pauvre femme s'évanouit.

Quand elle eut repris ses sens, elle se fit conduire rue de l'Université; en montant l'escalier, elle dut s'arrêter vingt fois, ses jambes flageolaient et ne pouvaient plus la porter. Elle ne communiqua d'abord la triste nouvelle qu'à sa fille; elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre en pleurant. Il s'agissait d'instruire le père; elles n'en eurent pas la force : il en mourrait bien sûr. Elles résolurent de tout lui cacher. Rendu impotent à la suite d'un accès de goutte, il ne pouvait pas marcher; cette circonstance leur permettait de retarder le moment fatal.

Elles dissimulèrent et exercèrent une surveillance active autour du malade. Les journaux furent épluchés attentivement; ceux qui mentionnèrent la mort du lieutenant furent éliminés avec soin.

Le commandant suivait toujours la marche des troupes, la tactique calme et raisonnée du colonel Dodds le plongeait dans l'admiration. Bientôt il s'étonna de ne pas recevoir de nouvelles, l'inquiétude le gagna à son tour.

Prenant une lettre de son frère, Louise passa plusieurs nuits à imiter son écriture.

Un matin, elle apporta une lettre :

— C'est d'Henri, dit-elle.

— Le commandant tendit vivement les mains.

Elle la lui remit en tremblant.

L'écriture était si bien imitée qu'il n'eut aucun soupçon.

— Toi qui as bonne vue, dit-il, lis-nous la, fillette.

Comprimant les battements de son cœur elle obéit :

« Chers parents,

» Je vous écris de Kana qui vient de tomber entre nos mains après deux combats acharnés livrés le même jour. Nous avons quitté, le 2 novembre, notre campement de la rivière de Kato; depuis, nous avançons toujours, entourés de mille dangers, harcelés par un ennemi décidé à défendre pas à pas son territoire. Deux engagements ont eu lieu près d'Atpa, qui nous ont coûté sept morts et vingt-neuf blessés. Les Dahoméens sont courageux, ils montrent une grande bravoure au feu; ils se jettent sur nos soldats qui sont obligés de les tuer à bout portant. Leur tactique consiste surtout à nous attaquer pendant le repos; il faut veiller sans cesse pour éviter toute surprise. Behanzin s'est retiré à Abomey où nous allons le poursuivre.

» Je suis en bonne santé; je supporte bien les rigueurs du climat et jusqu'à présent les balles m'ont épargné.

» Je vous écrirai d'Abomey.

» Je vous embrasse tous; prenez patience et à bientôt.

» Votre fils qui vous aime. »

Elle avait pris tous ces détails dans les journaux.

— Brave enfant ! s'écria le commandant, il raconte tout cela simplement, sans forfanterie; il supporte les fatigues sans se plaindre. Quelle fête nous lui ferons à son retour !

Les deux femmes s'efforçaient de cacher leur douleur. Après la prise d'Abomey, Louise dut écrire une autre lettre, raconter la fuite de Behanzin, la fin de la campagne, l'occupation du pays par le colonel Dodds, promu général.

Le commandant exultait. Lorsque les journaux donnèrent la liste des récompenses, il s'étonna de ne pas y trouver le nom de son fils ; cela lui paraissait singulier.

Louise écrivit aussitôt : Henri annonçait qu'il était décoré pour sa belle conduite; il avait reçu la croix sur le champ de bataille; de plus, il était proposé pour le grade de capitaine.

La joie du commandant fut immense, sa goutte guérit du coup. Il proposa aussitôt à sa femme de donner un dîner et d'inviter leurs amis.

Elle voulut émettre quelques objections.

Il s'emporta.

Il fallut obéir.

Il dressa lui-même la liste des invitations. Le colonel de Vandoire, qui était dans le secret, vint seul; on raconta au commandant que les autres invités s'étaient excusés.

Le colonel, maîtrisant son émotion, serra les mains de son ancien compagnon d'armes.

— Toutes mes félicitations, mon cher.

— Mon colonel, je suis le plus heureux des hommes ! Je peux mourir, tous mes vœux sont exaucés.

Il ajouta :

— Vous êtes un ami fidèle, vous ; quant aux absents, je les arrangerai bien lorsque je les verrai.

Pendant le dîner, il montra une joie exubérante. Les convives faisaient des efforts surhumains pour feindre de la gaîté, il ne s'apercevait de rien. Il causait toujours, se grisant de ses paroles. Il raconta l'enfance de son fils, en rappela les plus petits détails.

— Ah ! le gaillard, il fera son chemin, ajouta-t-il; il n'a pas perdu de temps : décoré à vingt-six ans et proposé pour capitaine. Il va rattraper son père !

Au dessert, il déboucha le champagne et remplit les verres :

— A la santé du chevalier Henri Frolier! s'écria-t-il.

Tous durent lui rendre raison.

— Bois donc, Louise, dit-il à sa fille qui avait à peine trempé ses lèvres dans la coupe. Je ne sais pourquoi, ta mère et toi vous avez des figures d'enterrement.

Le colonel essaya de prononcer quelques paroles, mais il barbota ; les deux femmes éclatèrent en sanglots.

— Je vois ce que c'est, dit le commandant; elles voudraient déjà qu'il fût revenu.. Voilà bien les femmes !

Quand il rentra dans sa chambre, il titubait.

— Ma parole, je suis gris, dit-il; bah ! on n'a pas un fils décoré tous les jours. Dès qu'il fut couché, il s'endormit profondément; les rêves les plus riants agitèrent son sommeil pendant que dans la pièce à côté, la mère et la fille agenouillées donnaient un libre cours à leurs larmes.

A présent que sa goutte avait disparu, il pouvait reprendre sa promenade journalière. Le lendemain il sortit; sa fille voulut l'accompagner, il s'y opposa.

— Me prends-tu pour un invalide ? lui demanda-t-il.

Suivant son habitude, il se dirigea sur les quais. Les deux femmes étaient dans des transes mortelles : s'il allait rencontrer un ami qui lui apprit soudain le tragique événement !

Il revint à l'heure du dîner; il tenait un journal illustré à la main.

— Voici un journal qui donne le portrait d'Henri, dit-il. Pourquoi ne l'as-tu pas acheté, fillette ?

— Mais . je ne l'ai pas vu.

— Pas vu, il est affiché dans tous les kiosques ?

Il lut :

— Portrait du lieutenant Henri Frolier d'après un dessin de notre envoyé spécial. Il n'est pas tout à fait ressemblant, remarqua-t-il, mais il y a de l'intention.

Il regarda la date.

— Voilà deux mois qu'il a paru et vous me l'avez caché ! Le portrait de mon fils s'étale devant toutes les vitrines, on ne parle que de ses hauts faits et vous ne m'en dites rien !

— Mais, père, dit sa fille, je ne regarde pas les devantures.

— Tout cela est singulier, reprit le commandant en ouvrant le journal.

— Donne, je vais te lire l'article, dit Louise, anxieuse.

— Je le lirai bien moi-même.

Elle tenta un suprême effort.

— Donne, père, tu sais bien que la lumière te fatigue la vue.

— Quand il s'agit de mon fils, j'ai mes yeux de quinze ans.

Il prit un coupe-papier et il sépara les feuilles.

Les deux femmes haletantes, atterrées, ne pouvaient plus parler.

Le commandant lut à haute voix :

— Nos gravures. Nous donnons le portrait du lieutenant d'infanterie de marine, Henri Frolier, tué....

Il poussa un cri.

Le journal s'échappa de ses mains et il s'affaissa pour ne plus se relever.

EUGÈNE FOURRIER.

LETTRE D'UN GASCON

« Naguère, cher Vaissier, ont péri deux bateaux
Chargés de tes savons, sur la côte Gasconne;
Depuis cet accident, les filles de Bordeaux
Parfument leurs mouchoirs dans l'eau de la Garonne ».

P. Susanne, au créateur des savons du Congo.

71438d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les grèves de Roubaix. — La situation est restée absolument la même à l'établissement de teinture et apprêt de MM. Motte et Bourgeois, rue du Moulin; aux filatures de laine cardée de MM. L. Lefebvre et P. Bastin, boulevard d'Halluin; Jules Ernoult, rue du Grand Chemin; Amédée Prouvost, rue de Beaumont; aux tissages de MM. Emile Delattre, rues Nain et de l'Alma; Dubar et Toulemonde, rue de la Vigne, où la grève continue de battre son plein.

Samedi, à dix heures du matin, la paie des grévistes, s'est effectuée sans aucun incident, chez MM. Motte et Bourgeois.

Deux reprises partielles

Une reprise partielle a eu lieu, samedi matin, aux tissages de MM. Prouvost frères et Barenne, rue d'Hem; Henri Prouvost, rue du Nouveau-Monde. Dans ce fe dernière maison, ce sont les ouvriers à la jacquard qui se sont remis au travail.

Trois nouvelles grèves

Par contre nous avons trois nouvelles grèves à signaler. Toutes ont éclaté après la rentrée du déjeuner.

Chez MM. Motte et Meillassoux, teinturiers-apprêteurs, rue du Coq-Français, cinquante ouvriers dégraisseurs ont quitté le travail samedi matin. Ils réclamaient une augmentation de 25 centimes par jour, qui ne leur a pas été accordée.

Cinquante rattacheurs étaient déjà en grève, depuis vendredi après-midi, chez MM. Lemaire et Dillies, filateurs de laine cardée, rue des Filatures ; ils avaient réclamé un salaire supplémentaire de deux centimes à l'heure. Dans ce même établissement, cent rattacheurs, imitant leur exemple, ont abandonné les ateliers, le lendemain matin, demandant une augmentation de vingt-cinq centimes par jour.

Enfin cinquante rattacheurs de la filature de laine peignée de MM. Valentin frères, rue du Collège, se sont également mis en grève, samedi matin, à propos d'une demande de supplément de salaire de deux centimes à l'heure, non accueillie.

Le nombre total des grévistes

A l'heure qu'il est, le nombre total des grévistes appartenant aux diverses industries est de mille cinquante huit. C'est une augmentation de cent vingt quatre, sur le chiffre constaté vendredi.

Les délégations

Dans les maisons où le personnel continue la grève, les délégués se sont succédé pendant toute la journée de samedi, sans aucun résultat.

L'aspect de la ville

Comme les jours précédents, le calme a régné par toute la ville. Malgré les allées et venues incessantes des différents groupes de grévistes à la salle de la « Paix », l'ordre n'a pas été troublé au boulevard de Belfort.

Dans ses dernières séances, la Commission cantonnale d'hygiène a adopté les vœux suivants :

« *Vœux de M. Deschodt.* — La Commission cantonale d'hygiène, considérant que la salubrité de la ville dépend du bon entretien des voies publiques ou privées, émet de nouveau les vœux suivants :

» 1° Que le balayage des rues et l'entretien des ruisseaux et fils d'eaux, très négligés depuis un certain temps dans la ville, se fassent très régulièrement, et que la police fasse sévèrement observer les articles des règlements de voirie concernant cet entretien ;

» 3° Que les rues privées, non encore reconnues ni pavées, soient l'objet de la surveillance des administrations compétentes; que celles-ci prennent des mesures pour que ces rues cessent d'être des foyers d'infections de l'air et du sol, par la putréfaction d'ordures ménagères, d'eaux croupissantes et de cloaques boueux et pestilentiels ;

» 3° Que l'Administration municipale exige une propreté et une salubrité complètes de ces rues souvent habitées par la classe ouvrière, tout en faisant elle-même entretenir dans un état relativement satisfaisant, à l'aide de scories ou de graviers, les parties de ces rues qui bordent les établissements municipaux.

» *Vœu de M. Roger.* — Lorsqu'une voiture publique amènera un malade à l'hôpital, le numéro du fiacre sera pris, en même temps que le numéro du malade. Si le médecin de l'hôpital reconnaît que la maladie affecte un caractère contagieux, l'administration des hospices signalera immédiatement le fait à la mairie, qui frappera le fiacre d'interdiction jusqu'à parfaite désinfection.

» *Vœux de M. le docteur Butruille.* — La Commission cantonale d'hygiène émet les vœux suivants :

» I. Que, s'inspirant de la nouvelle loi sur l'exercice de la médecine, loi qui sera mise en vigueur en janvier 1894, l'administration municipale invite tous les médecins de la *ville à faire la déclaration des cas* de maladies épidémiques tombés sous leur observation.

» Que des imprimés « ad hoc » soient remis aux médecins ;

» II. Que la ville, de son côté, fasse désinfecter les locaux contaminés, après la guérison des malades, après leur mort, ou leur transport à l'hôpital ;

» III. Que la désinfection soit pratiquée, non-seulement en cas de maladies épidémiques, telles que le *croup*, la *scarlatine* et la *rougeole*, etc.; mais aussi dans les cas de *tuberculose pulmonaire*, cette dernière étant très contagieuse par les crachats, qui conservent même après dessiccation, au bout de plusieurs années, leur pouvoir virulent.

» IV. Qu'un projet de sanatorium maritime pour les enfants rachitiques, scrobuleux et tuberculeux soit mis à l'étude.

(Ce dernier vœu fait, du reste, partie du programme de la municipalité au pouvoir);

» V. Que, à défaut d'un sanatorium maritime, créé pour l'usage exclusif de ses enfants (ou des enfants de ses 3 cantons) la ville de Roubaix s'entende avec l'administration départementale, pour qu'il lui soit attribué, dans le sanatorium de St-Pol, un nombre de lits *proportionnel* au chiffres de sa population et aux charges budgétaires qui lui incombent.

» VI. Et que (comme corollaire du vœu précédent) les démarches pour l'admission des enfants au sanatorium soient simplifiées et facilitées;

» VII. Que le placement de ces enfants se fasse, non par la faveur, mais par une décision d'une commission médicale, et par conséquent compétente.

» VIII. Que la municipalité de Roubaix s'entende avec la municipalité de Tourcoing, au sujet de la création d'un service, commun aux deux villes, d'analyses des denrées alimentaires. »

Les eaux potables. — Dans sa dernière réunion, la Commission mixte des eaux a approuvé le projet de construction d'un réservoir à Mons-en-Pévèle, ainsi que les conditions de l'emprunt réalisé pour l'établissement de la distribution d'eau potable.

Un jeune enfant qui se noye. — C'était samedi matin, vers huit heures : un enfant d'une douzaine d'années, le petit Pierre Debaets, qui habite avec ses parents rue Marc-Séguin, cour Caby, s'amusait sur les rives du canal, au quai de Brest.

Le pauvre enfant s'efforçait d'attraper des petits poissons, quand, l'équilibre lui faisant défaut, il roula dans l'eau en appelant sa mère.

Un courageux citoyen, M. Charles Devos, habitant quai de Toulon, passait en ce moment.

Il se jeta résolument dans le canal et s'efforça de saisir l'enfant, mais, en dépit des efforts les plus énergiques, il ne put y réussir.

Les bateliers du « Jeune Arthur », amarré au quai, ridés des ouvriers de la meunerie Demarcq, sondèrent alors le canal à l'aide leurs longues gaffes, et finirent par ramener le corps.

Il était malheureusement trop tard, l'enfant ne donnait plus signe de vie, et tous les soins qu'on lui prodigua ne purent lui faire reprendre connaissance.

Les pauvres parents, immédiatement avertis, vinrent sur le champ reconnaître leur enfant, qui les avait quittés, une heure auparavant à peine, plein de vie et de santé.

Détail navrant : ils déclarèrent n'avoir pas les ressources nécessaires à son enterrement !

Le petit corps fut alors conduit à la Morgue de l'Hôtel-Dieu, où le décès fut officiellement constaté.

Un monsieur qui casse des carreaux. — Dans la journée de vendredi, un quidam, Alfred D..., s'amusait à donner des coups de poing dans la vitrine d'un cabaret de la rue Pauvrée : un agent fut requis pour faire cesser la casse, et notre homme fut conduit au poste du 3me arrondissement, où il se refusa d'ailleurs à payer le montant des dégâts.

Sur ce, ordre fut donné de l'écrouer au dépôt. On lui dit de déposer les objets qu'il pouvait avoir en poches, mais il s'y refusa également. Les agents le fouillèrent alors mais il les frappa à coups de poing et à coups de pied. On eut toutes les peines du monde à incarcérer le quidam au dépôt — où il a encore brisé un carreau.

Une scène de ménage, rue Turgot. — Au numéro 104 de la rue Turgot, habite un ouvrier maçon du nom de Louis Degeyter, homme de cinquante-cinq ans, marié en secondes noces, depuis quatre années déjà, à une femme qui lui a apporté trois enfants d'un premier lit : deux filles et un garçon, alors âgés de vingt, dix-neuf et quinze ans.

A peine cette union contractée, le maçon, paraît-il, la regretta, et prit en haine sa nouvelle famille, qui eut souvent à se plaindre de ses brutalités.

Dans la matinée de samedi, vers dix heures, il entra à la maison, en état d'ivresse. Sans aucun motif, il roua de coups sa femme, il passa ensuite sa colère sur les trois enfants de celle-ci, qu'il frappa successivement. Puis il recommença ses sévices sur la malheureuse.

Le fils, Léon, âgé aujourd'hui de dix-neuf ans, s'étant interposé pour défendre sa mère, que son mari traînait par les cheveux, fut cruellement mordu à la main droite par ce dernier.

Après ces tristes exploits, Louis Degeyter partit, en disant qu'il reviendrait plus tard, et que toute la famille en verrait de plus dures encore.

Cette scène pénible avait attiré devant la maison un nombreux rassemblement. Mme Degeyter, accompagnée de ses enfants, a été déposer une plainte au commissariat de police du 4e arrondissement.

Les arrestations du jour. — La police a procédé à l'arrestation du nommé Alois Lefebvre, demeurant rue Monge, dans une voiture ambulante : il est inculpé d'ivresse, de rébellion, de bris de mobilier et de violence à l'auberge.

Les batailleurs de la rue. — Rapport a été dressé, dans la nuit de vendredi à samedi, à charges de deux individus qui se battaient dans la rue du Bassin.

Wasquehal. — *Une enquête administrative.* — A partir du dimanche 14 mai, jusqu'au jeudi 25 du même mois, de neuf heures du matin à midi, il sera procédé à la mairie de Wasquehal, à une enquête de commodo et incommodo, relativement à la demande formée par M. Jean-Baptiste Deledalle, pour ériger une distillerie agricole, près du pavé de Marcq-en-Barœul, à Wasquehal.

Les personnes qui auraient des observations ou oppositions à formuler, touchant ce projet, sont priées de les faire connaître au commissaire enquêteur, à la mairie, les jours et heures sus-indiqués.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

**depu